

Démantèlement de campements roms en France, discriminations en Hongrie ou en Roumanie... Partout, les Tsiganes sont montrés du doigt. Et l'image d'une ethnie sans attaches nationales, valorisée par les institutions européennes, a paradoxalement conduit à les priver de certains de leurs droits. Toutes représentations qui méconnaissent l'histoire, la culture et les réalités romanis.

PAR HENRIETTE ASSÉO *

▼ LEUX CONTINENT différencié, l'Europe ne saurait se définir comme une association de tribus juxtaposées. Mais les crises nationales favorisent la montée de l'irrationalisme politique, en élargissant les frustrations réciproques. Les clichés de la vieille psychologie des peuples reviennent en force : l'Allemand serait « discipliné », le Français « chauvin », le Grec « méditerranéen » et le Rom « nomade » ! Nomade ? Depuis quatre siècles, les Roms de l'Europe centrale ou balkanique sont... sédentaires. Les familles ont des attaches territoriales stables et anciennes. Elles ne se sont pas multipliées par génération spontanée au milieu de campements erratiques. Pourquoi alors le mythe du nomadisme tsigane (1) connaît-il un tel succès politique ? Par quel diabolique mouvement les occupants de « campements illicites » – au demeurant, autorisés par les préfectures depuis une décennie – sont-ils devenus des « Roms migrants », des « nomades administratifs » qui seront demain assignés au cantonnement ? Pourquoi ne voit-on pas le danger à laisser refermer sur des familles ainsi concentrées la tenaille asphyxiante de l'identification et des fichiers collectifs ?

Le passé de l'Europe rappelle combien la classification ethnique est dangereuse lorsqu'elle devient un principe organisateur. Or la construction artificielle à l'échelle européenne d'une question rom recèle les prodromes d'une exclusion globale.

Pourtant, l'effondrement du bloc communiste était censé offrir un champ illimité de possibilités démocratiques aux anciens pays de l'Est. Les directives européennes considéraient le modèle du pluralisme ethnique comme une forme supérieure de la démocratie – les collèges électoraux étant même formés à travers des déclarations ethniques. Dans chaque Etat, un droit des minorités reconnu par les lois constitutionnelles devait permettre de combiner émancipation sociale et politique. Dans cet esprit, l'adoption d'une citoyenneté multiculturelle (*multicultural citizenship*) allait harmoniser naturellement le droit des minorités et favoriser l'épanouissement de la démocratie (2). Dès lors que l'idée même d'une résurgence totalitaire était éliminée, la « démocratie ethnique » apparaissait comme un programme politique cohérent et idéal. Que les deux seuls Etats fédéraux, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie, n'y aient pas résisté ne troubla pas longtemps les chantages de cette conception.

L E MODÈLE HONGROIS, à cette époque, était cité en exemple. La loi de 1993 sur les droits des minorités nationales et ethniques poussait jusqu'au bout la logique du « tout minoritaire ». Elle reconnaissait l'existence de treize minorités « autochtones », dont la minorité rom. Elle autorisait la représentation ethnique à tous les échelons, ce qui revenait à subordonner les petits groupes à des groupes plus puissants.

La nature politique d'un nouvel ostracisme antitsigane fut donc sous-estimée. Les vagues d'agressions physiques et d'assassinats des années 1995-1998, en Autriche ou en Tchécoslovaquie, furent attribuées à des « skinheads », selon l'euphémisme langagier de l'époque !

Dès 1991, la technocratie bruxelloise s'était entichée des Roms comme métaphore de la liberté de circulation dans l'espace pan-européen. L'idéologie partagée sur les vertus de la démocratie ethnique explique comment la découverte de la cause romani (3) par des dirigeants des institutions européennes conduisit à l'élaboration de programmes spécifiques. Des organismes non gouvernementaux comme la Fondation Soros accueillirent aussi les représentants de l'élite intellectuelle rom, rassemblée entre autres dans l'Union romani, un mouvement politique créé à Londres, en 1971, pour fédérer les organisations nationales à l'échelle internationale.

La Commission européenne et le Conseil de l'Europe adoptèrent au début des années 2000 le concept de « minorité européenne transnationale » comme modèle unique d'affirmation identitaire. Le but était de justifier, au regard du droit international et communautaire, l'interventionnisme financier du programme de la décennie d'intégration des Roms (2005-2015), au nom de la lutte nécessaire – contre les discriminations. La minorité transnationale devenait une entité politique abstraite dont nul ne se souciait de vérifier la conformité avec les réalités historiques et sociales.

* Historienne, professeure à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), auteure de l'ouvrage *Les Tsiganes. Une destinée européenne*, Gallimard, coll. « Découvertes », Paris, 2010, et coauteure, avec Idit Bloch et Juliette Jourdan, du film documentaire *Mémoires tsiganes, l'autre génocide*, Kuiv Productions - Mémoire magnétique, 11, primé aux Rendez-vous de l'histoire (Blois).

Cette vision bureaucratique de surplomb déconnectait les sociétés romanes des terroirs historiques. Les gouvernants de l'Est y virent aussitôt un double intérêt. D'un côté, ils percevaient la manne financière ; de l'autre, il leur suffisait de traduire l'idée de transnationalité par « nomadisme atavique » pour justifier... des expropriations (4). Sur le modèle de la Russie toute proche, qui multipliait les transplantations de villages roms.

En 2007, l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO) rendit cette ligne politique incohérente. En Roumanie, en Bulgarie, les Roms représentaient entre 6 et 11 % de la population, selon diverses estimations. Et ils n'avaient rien à voir avec l'itinérance des « voyageurs » de l'Ouest (*gypsies* anglais, « gens du voyage » français...). Ils appartenaient en majorité à la classe ouvrière des grands complexes industriels de l'ère communiste à l'abandon. Très vite, le regard européen glissa de l'exaltation de la liberté romane à la découverte dérangeante de l'immense misère de ghettos urbains.

Les critères de Copenhague en vue de l'adhésion comprenaient entre autres l'adoption par les pays candidats d'un code de bonne conduite à l'égard de leurs concitoyens romanes. En contrepartie, Bruxelles jeta en l'air une pluie d'euros attrapés au vol par les gouvernants de l'Est, habiles à capter les fonds structurels réservés à l'intégration des Roms. Des sommes vertigineuses furent distribuées, sans que les commissions financières, qui observent à la loupe les déficits budgétaires occidentaux, n'aient été bien regardantes sur leur distribution. De fait, rien ou presque n'est allé aux familles romanes. Et le rapport de la Banque mondiale pour 2012 (5) établit que 40 % d'entre elles ne disposent pas du minimum alimentaire vital. Il reste alors le sentiment général d'un immense gâchis humain.

Le refus de l'historicité se trouve au cœur de la construction des Roms comme « minorité transnationale ». A la notion légitime de peuple européen, tissé par la culture et l'histoire, on a substitué une ethnicité intemporelle de « nomades ». Cette phraséologie politique contribue à une dénationalisation et à une mise à l'écart de ces populations, ce qui renforce les discours d'exclusion, à l'Est mais aussi à l'Ouest.

Certains experts en biologie criminelle participent, comme au temps du communisme, à l'élaboration d'un phénotype rom : redoutable mélange de définition raciale de « nomade oriental » et sociale de « groupe marginal ». Les fichiers biométriques familiaux (comme le fichier Oscar [Outil de statistique et de contrôle de l'aide au retour], qui enregistre toute une famille, enfants compris) sont progressivement mis en connexion dans tout l'espace Schengen. En Hongrie, la logique du complot a succédé au « tout minoritaire » : les médias progouvernement alimentent quasi quotidiennement une rubrique de « criminalité tzigane », tout en dénonçant derrière les faveurs bruxelloises la main invisible d'une « ploutocratie juive » internationale. Ainsi, en mars 2011, l'un des chefs du parti Jobbik déclarait au journal conservateur *Magyar Nemzet* : « *Le temps est venu pour un Ku Klux Klan hongrois.* » De même, des milices armées terrorisent les villageois roms.

AUCUN ÊTRE HUMAIN ne se résume à la détermination identitaire que l'on prétend lui imposer, ni même à celle qu'il croit devoir imposer aux siens. Car sous le vocable de Roms on confond deux réalités : celle, anthropologique, des sociétés romanes de l'Est, constituées depuis la formation même des Etats sous l'Ancien Régime, et celle de la « politique tzigane » de discrimination juridique constituée au XX^e siècle. La confusion entre ces deux réalités opposées écrase la diversité. Et les Tsiganes sont ainsi devenus le seul groupe européen dont l'ancienneté de l'établissement national ne garantit jamais définitivement l'autochtonie.

Les photographies ci-contre représentent les Chaladytka Roma, rassemblés pour un adieu au *tabor* (6) avant l'assignation finale, dans les années 1966-1967. En les regardant, on imagine l'éternité d'une identité circulante, on ne distingue pas les effets d'une conjoncture de haute politique – celle des accords de déplacements de l'après-guerre, qui entendaient régler la question controversée de la frontière soviéto-polonaise par le rapatriement volontaire des Polonais d'URSS (7). A cette date, des files de voitures s'étirent de la même façon dans la boue des routes non goudronnées. Ces familles quittent l'URSS pour rejoindre la Pologne ; ce ne sont pas des nomades, mais des « Polonais réfugiés » (leur statut officiel). Leur histoire était tragique : décimés par les nazis, puis affectés après la guerre aux kolkhozes

A la recherche d'un peuple

Lors de son voyage poétique intitulé « Sur la route de Babadag », Andrzej Stasiuk emmène les lecteurs dans des contrées marginales de Pologne, de Slovénie... en passant par Babadag, un minuscule village roumain. A la rencontre des peuples délaissés, comme Andrzej Polakowski qui, quarante ans plus tôt, photographiait des Roms à la frontière russo-polonaise.

Où que j'aie, je cherche les Tziganes.

A Prekmurj, j'avais vidé le réservoir de ma voiture à essayer de les trouver, tellement j'en avais contre ce pays propre et contre les Slovènes, ces traîtres au futoir ambiant slave, mais je n'en avais découvert aucun, j'avais bien lu pourtant qu'ils y étaient sûrement. Il se peut qu'ils se soient cachés, qu'ils m'aient flairé à cent kilomètres de là, moi et mon amour pour le délabrement, moi et mon pitoyable penchant pour tout ce qui n'est pas comme ce devrait l'être. Ils m'avaient déjà flairé quand j'avais quitté la maison, déjà en Slovaquie lorsque j'étais passé près de leur putain de bidonville à la sortie de Zborov, cet endroit près de la colline, ce temporaire qui se joue de toutes les tentations d'ordre et de confort. Là-bas, mon cœur tremble toujours d'admiration à l'idée que l'on puisse n'en avoir rien à foutre du monde et pratiquer, en plein milieu du postmodernisme de l'époque postindustrielle, le ramassage à l'antique : les femmes portent des fagots, les types tirent des charrettes pleines de ferraille, la marmaille déterre du plastique dans les décharges, et devant les cabanes en contreplaqué,

des épaves sans roues abandonnées, des tapis en train de sécher, partout volent des sacs plastique. Dans le fond, ils font ce que fait tout le monde, c'est-à-dire qu'ils tentent de survivre, mais ils ne s'en gargarisent pas, car ils n'ont pas transcrit leur histoire et préfèrent leurs contes et légendes, leurs fables transmises de génération en génération, leur « il était une fois... » à, disons : « le treize décembre de cette fameuse année à Copenhague », par exemple...

C'est pourquoi, où que j'aie, je me mets tout de suite à leur recherche, cette insulte en chair et en os à la civilisation méditerranéenne et chrétienne, à la recherche de ce peuple sans terre qui, même s'il finit par construire quelque chose, le fait comme s'il devait l'abandonner sur-le-champ, y mettre le feu comme pour rire ou bien par désespoir et transporter son pays mobile quelque part plus loin où la canaille européenne exhale moins la haine. Je les cherche donc – comme dans le Prekmurj slovène – et je me sens déçu si je ne les rencontre pas, je sens que je me suis aventuré trop loin, qu'il est temps de rentrer. Il se peut qu'un lien de parenté bâtarde me lie à eux : soi-disant, j'ai appris à écrire, je compose des phrases, lesquelles restent ensuite on ne sait où, mais je ne sais pas construire à l'aide de ces récits une histoire qui ait un sens, une histoire que l'on puisse croire. Tous ces substantifs, verbes et le reste se décollent du monde, tombent tel un vieux crépi, et je finis par revenir aux légendes, aux fables et ballades, à ces choses qui, bien qu'ayant eu lieu, ne sont que mensonge, mixture, métaphore et fantaisie. Elles ont tout simplement existé trop peu de temps pour avoir une signification quelconque. Voire elles n'ont existé que dans ma tête.

Extrait de *Sur la route de Babadag*, d'Andrzej Stasiuk, traduit du polonais par Malgorzata Maliszewska, Christian Bourgois, Paris, 2007. Ce livre a reçu le prix Nike, équivalent polonais du Goncourt.

Depuis 1948, surtout après la signature du pacte de Varsovie en 1955, tous les Etats communistes pratiquaient la *ciganska politika*, un enregistrement familial séparé de leurs nationaux roms qualifiés de « population d'origine tsigane ». L'assimilation dite « douce » puis « répressive » devait supprimer « l'anachronisme du mode de vie primitif des Tsiganes ». Cette « passeportisation » collective eut des effets désastreux sur la liberté du travail : en Tchécoslovaquie, où les Roms de Slovaquie furent transférés dans les complexes industriels de la Bohême ; en Hongrie, qui pratiqua le déracinement du colonat tsigane et détruisit les villages ruraux roms homogènes pour constituer la main-d'œuvre des plans quinquennaux. Leur surreprésentation dans l'économie étatisée – consortiums industriels d'Etat et fermes agricoles collectivisées – a par ailleurs exclu une grande partie des Roms des privatisations de la décennie de la transition. Ils sont alors restés concentrés dans des ghettos industriels désormais à l'abandon.

POUR DES NATIONS européennes amnésiques, la présence pluriséculaire et les sacrifices des générations passées ne garantissent plus la citoyenneté de plein exercice. Que des associations romanis se mêlent de vouloir obtenir de leur propre pays, celui de leurs ancêtres et de leurs souffrances, une reconnaissance publique, alors elles ne bénéficieront d'aucun soutien ! En Allemagne, l'organisation Zentralrat Deutscher Sinti und Roma a fait campagne, sans succès, pour faire reconnaître en tant que minorité ethnique germanique (*deutsche Volksgruppe*, « partie de la nation allemande ») les Sinti et Roma. Un groupe ethnique avec son héritage de six cents années d'histoire, de culture et de langue allemandes ! De plus, au sortir de la guerre, les *deutsche Zigeuner* (Tsiganes allemands) rescapés des camps de concentration n'ont pu recouvrer la nationalité allemande – le Land de Hesse reprenait même, pour ses fichiers de « voyageurs », la numérotation du Reichskriminalpolizeiamt (RKPA), la police criminelle de l'ère hitlérienne. Deux poids, deux mesures.

Alors, considérer l'ethnopluralisme comme la panacée pour l'épanouissement démocratique des pays d'Europe centrale laisse pour le moins perplexe. Ainsi, par un étrange retournement, les défenseurs les mieux intentionnés retrouvent-ils les accents des savants de la Renaissance, qui parlaient déjà de « nation errante » ! Mais comment convoquer la raison historique si nul ne se soucie d'imaginer l'avenir ? Adossée à une longue et patiente érudition, elle se voulait fille de Jules Michelet et de Walter Benjamin, des grands récits. De l'imagination messianique, elle acceptait le partage qui, vers 1600, sépara divination et entendement cartésien. L'exercice de l'imagination ne permettrait plus de relier la perception et la raison mais deviendrait un art dangereux, susceptible de produire de la fiction, de l'erreur. Le moment « égyptien » ou « bohémien » de la culture de cour – à la Renaissance, on appelait les Tsiganes « Egyptiens » (*gypsies*) car on les croyait venus d'Egypte – passa du règne de la prédiction à celui de

l'illusion. Et plus tard, quand une Bohémienne prédit à l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche qu'il serait prochainement la cause d'une grande guerre, celui-ci s'en amusa : en aucun cas il ne voudrait être le responsable d'un tel désastre. Ses deux fils déportés à Buchenwald par les nazis y retrouveront les Tsiganes de l'Empire austro-hongrois, tandis qu'à Ravensbrück la résistante Germaine Tillion rassemble un vocabulaire romani auprès d'une déportée française, Manouche de Lille. Des lambeaux de *Mitteleuropa* ont remplacé la cartographie « ethnique » profuse du XIX^e siècle – l'itinéraire de l'Orient-Express dévié pour Auschwitz.

Alors si le cœur nous manque, rentrons vite au pays quand monte le goût des fêtes et des compagnies manouches dont parle si bien Patrick Williams dans *Les Quatre Vies posthumes de Django Reinhardt* (8), allées et venues dans le Paris populaire d'avant, et allons pêcher à Samois-sur-Seine : « Nous avons bu le premier café-maison dans des bols de porcelaine décorés d'une scène de genre représentant un campement de Bohémiens, si petits qu'ils tiennent dans le creux de la main. » Dans cette France tant aimée et connue par cœur, et pourtant si inconstante qu'elle enferma en 1940, à la demande allemande, les Français soumis au « régime des nomades » dans quarante camps d'internement familiaux. Ces familles françaises ne furent libérées qu'en mai 1946 et furent contraintes aussitôt de reprendre le statut administratif de « nomades », avant devenir en 1969 « gens du voyage ».

Ainsi, nous laisserions venir sans réagir la destruction imbécile du maillage de civilité tissé au fil des siècles ? nous accepterions ces assauts contre des familles pacifiques, parce qu'elles maintiennent la tradition familiale de la culture et de la langue romanis, « un monde dans le monde », selon l'expression de l'anthropologue Leonardo Piasere (9) ? Comme dit le proverbe romani, « chacun a droit à sa place dans l'ombre ».

HENRIETTE ASSÉO.

(1) NDLR. A la demande de l'auteur, nous avons adopté l'orthographe « tsigane » – et non « tzigane », graphie popularisée par les journalistes du XIX^e siècle.

(2) Will Kymlicka, *La Citoyenneté multiculturelle : une théorie libérale du droit des minorités*, La Découverte, Paris, 2001.

(3) L'adjectif « romani » désigne la civilisation de l'ensemble du monde tsigane.

(4) Cf. Michael Stewart (sous la dir. de), *The Gypsy "Menace": Populism and the New Anti-Gypsy Politics*, Hurst, Londres, 2012.

(5) « The situation of Roma in 11 EU member states », rapport conjoint de la Banque mondiale, de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Bruxelles, mai 2012.

(6) *Tabor* est un terme polonais pour qualifier le camp ou campement, y compris le camp militaire ; c'est aussi un terme romani pour qualifier un ensemble de familles.

(7) Prévus en 1944, les accords entre l'URSS et le gouvernement polonais communiste permirent le rapatriement en plusieurs étapes (dans ce cas, entre 1955 et 1960) des personnes de nationalité polonaise, juives et non juives.

(8) Patrick Williams, *Les Quatre Vies posthumes de Django Reinhardt. Trois fictions et une chronique*, Parenthèses, Marseille, 2010.

(9) Leonardo Piasere, *Roma, une histoire européenne*, Bayard, Paris, 2011.